

Les ajustements des contours natura 2000 sur le secteur Tanet Deux Lacs : propositions de modifications

> ces propositions ont été validées par le Groupe de Concertation Locale du secteur "Tanet Deux Lacs" en réunion
le 6 juillet 2005 à Orbey, mis à part pour l'îlot T2L_5

PROPOSITIONS POUR LA ZONE "HABITAT" (ZSC)

Commune	Code_modif_ZSC	Nature des modifications	Surface en ha	Argumentaire succinct
Orbey	T2L_1	ajout	4,7	biotopes à gélinotte, nardaie riche en espèce, cohérence de l'ensemble
Orbey	T2L_2	ajout	2,7	proposer une limite RBD* / natura 2000 / parcellaire forestier unique. Ajout de hêtraie sapinière acide.
Orbey	T2L_3	retrait	-1,8	proposer une limite RBD / natura 2000 / parcellaire forestier unique. Ajustement aux limites parcellaires, pas d'enjeux Tétras
Orbey	T2L_4	ajout	6,7	proposer une limite RBD / natura 2000 / parcellaire forestier unique + rajouter la tourbière boisée du Lac Sec, qui est d'ailleurs en ZPS
Orbey	T2L_5	retrait	-4,6	proposer une limite RBD / natura 2000 / parcellaire forestier unique + exclure le domaine skiable du Lac Blanc, où les prairies sont très artificialisées (non validé)
Orbey	T2L_6	retrait	-5,2	exclure le lac et les propriétés privées EDF aux abords (pas d'enjeux habitats)
Orbey	T2L_7	retrait	-7,3	proposer une limite RBD / natura 2000 / parcellaire forestier unique. Ajustement aux limites parcellaires, pas d'enjeux Tétras
Orbey	T2L_8	retrait	-3,3	Adaptation aux limites des parcelles cadastrales. Zone avec peu d'enjeux habitats au contraire de la zone T2L_1 proposée en rajout
Soultzeren	T2L_9	retrait	-12,1	Zone artificialisée dans le domaine skiable du Tanet, plantations résineuses et prairies fumées
Soultzeren	T2L_10	retrait	-17,5	Retrait de chaumes fumées et retournées à proximité des bâtiments de ferme, au profit d'habitats plus intéressants en T2L_11.
Soultzeren	T2L_11	ajout	62,7	Ajout du bassin versant de l'Altenwasen (zones tourbeuses) : hautes chaumes, hêtraies, sapinières hyperacides sur moraines frontales etc
Soultzeren	T2L_12	ajout	2,5	ajustement limite parcelle 17 en Forêt Communale de Soultzeren
Soultzeren	T2L_13	ajout	8,6	lac à intégrer "logiquement" dans le site, rives exondées pouvant abriter des habitats d'intérêt communautaire
Soultzeren	T2L_14	ajout	3,8	ajustement à la limite de la chaume, limite plus visible sur le terrain
Stosswihr	T2L_15	retrait	-17,7	Zones artificialisées dans le domaine skiable du Tanet, prairies plus fumées. Reprendre les limites de la RN de Frankenthal et des parcelles forestières de Soultzeren
TOTAL ZSC			+ 22,2	

PROPOSITIONS POUR LA ZONE "OISEAUX" (ZPS)

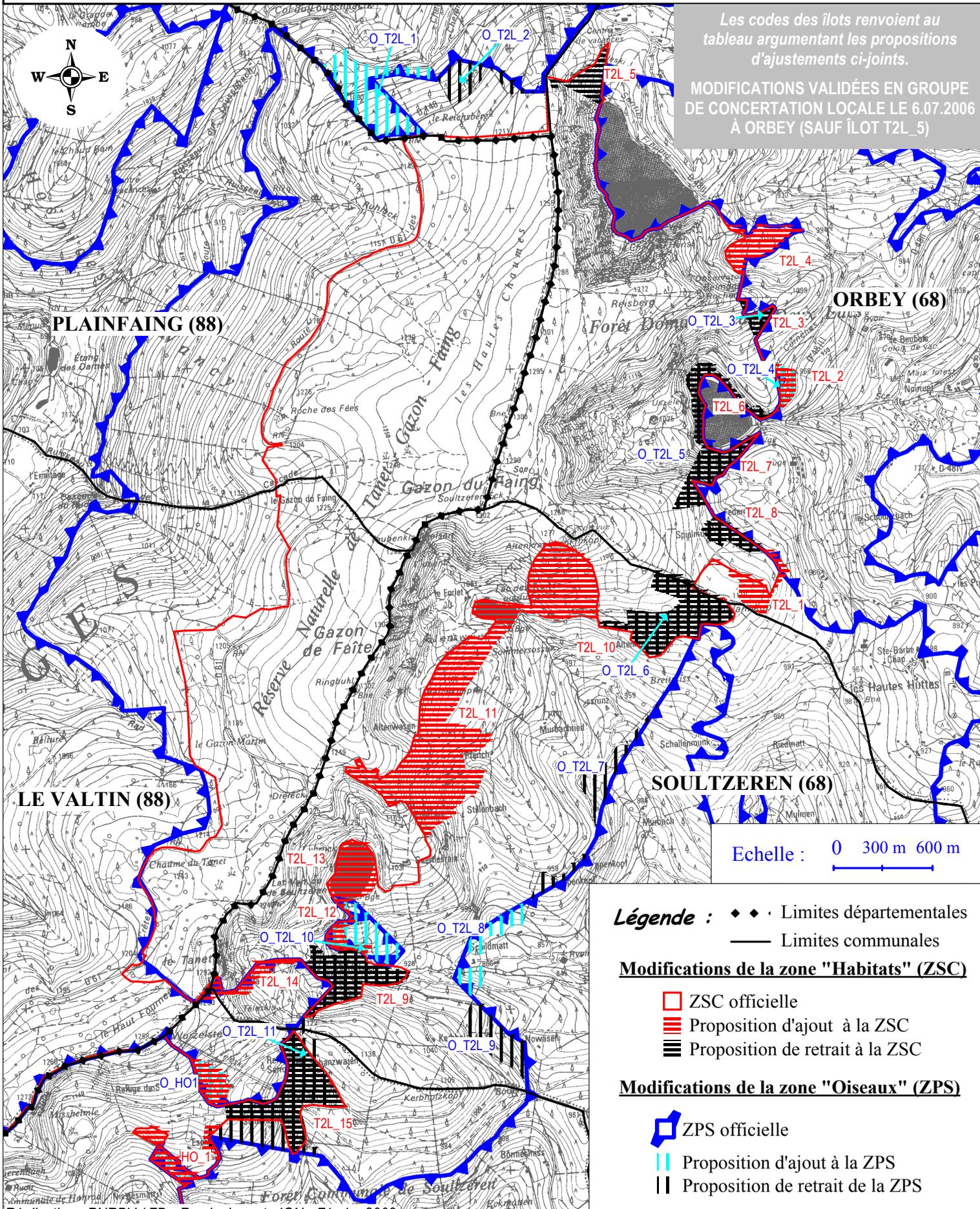
(proposition par anticipation notamment en forêts communales de Soultzeren et du Bonhomme, forêt domaniale des Deux Lacs et landes d'Altenkraykopf)

Commune (s)	Code_modif_ZPS	Nature des modifications	Surface en ha	Argumentaire succinct
Le Bonhomme	O_T2L_1	ajout	16,01	zone de présence Tétras, plus pertinente que parcelle 36 + adaptation limites parcellaire forestier
Le Bonhomme	O_T2L_2	retrait	-6,43	zone peu favorable au Tétras (route, ski alpin), échange avec parcelle 36 plus intéressante + adaptation limites parcellaire forestier
Orbey	O_T2L_3	retrait	-1,81	proposer une limite RBD / natura 2000 / parcellaire forestier unique. Ajustement aux limites parcellaires, pas d'enjeux Tétras
Orbey	O_T2L_4	ajout	2,64	adaptation aux limites parcellaires + limites RBD Deux Lacs
Orbey	O_T2L_5	retrait	-15,9	proposer une limite RBD / natura 2000 / parcellaire forestier unique. Ajustement aux limites parcellaires, pas d'enjeux Oiseaux
Soultzeren	O_T2L_6	retrait	-17,47	1 seul périmètre ZSC et ZPS, ôter des chaumes plus fumées en conservant la cohérence de la ZPS
Soultzeren	O_T2L_7	retrait	-8,56	adaptation de la limite de la ZPS aux limites du parcellaire de la forêt communale de Soultzeren
Soultzeren	O_T2L_8	ajout	6,37	adaptation de la limite de la ZPS aux limites du parcellaire de la forêt communale de Soultzeren
Soultzeren	O_T2L_9	retrait	-8,48	adaptation de la limite de la ZPS aux limites du parcellaire de la forêt communale de Soultzeren
Soultzeren	O_T2L_10	ajout	9,49	continuité de la ZPS, exclus non justifié (? erreur de digitalisation ?)
Stosswihr & Soultzeren	O_T2L_11	retrait	-38,89	ôter les secteurs plus artificialisés du domaine skiable du Tanet, pas d'enjeux Oiseaux et adaptation aux limites des parcelles forestières + RN Frank
TOTAL ZPS			-63,03	

* RBD : Réserve Biologique Domaniale (des Deux Lacs, en forêt domaniale)



Limites Natura 2000 : propositions d'ajustements sur le secteur Tanet - Deux Lacs





Limites Natura 2000 ajustées : secteur Tanet - Deux Lacs

